



COPRA : Conservation et Gestion Intégrée des Herbiers de Phanérogames Marines du Parc Naturel Marin des Glorieuses et Évaluation de leur Rôle Fonctionnel pour les Tortues Marines

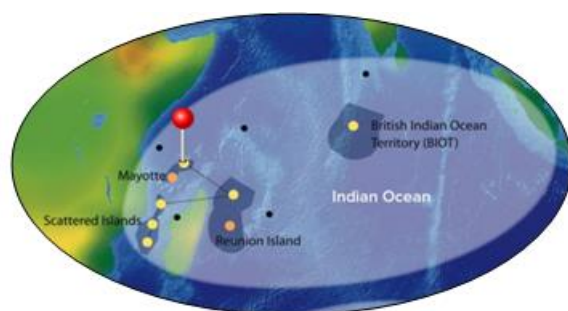
Territoire ciblé : Archipel des Glorieuses et Banc du Geyser (Îles Éparses), Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Budget total du projet : 420 680 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 399 646 Euros

Durée : janvier 2017 – avril 2019 (28 mois)

Organisation pilote : Agence française pour la biodiversité (AFB)



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Contexte :

L'océan Indien occidental abrite de vastes herbiers, écosystèmes hautement productifs, qui constituent des habitats essentiels pour des espèces d'intérêt patrimonial et souvent menacées, telles que le dugong et les tortues marines. Les herbiers marins offrent de nombreux services écosystémiques et jouent un rôle fondamental dans l'équilibre écologique des zones côtières.

Situé à l'entrée nord du canal du Mozambique, le Parc naturel marin des Glorieuses, dont les moyens nécessaires à son fonctionnement sont mis à disposition par l'Agence française pour la biodiversité, couvre plus de 43 000 km². Créé en 2012, le Parc englobe le Banc du Geyser et l'Archipel des Glorieuses (Grande

Glorieuse et Île du Lys), tous deux administrativement rattachés au district des Iles Eparses de la Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises. Leur isolement géographique et une occupation humaine historiquement très limitée sur Grande Glorieuse ont assuré la préservation de leur patrimoine naturel marin.

La conservation des herbiers marins, habitats propices au développement des juvéniles de tortue verte *Chelonia mydas*, figurent parmi les objectifs prioritaires du Plan de gestion du Parc, et s'inscrivent dans ceux du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines sur les territoires français du sud-ouest de l'océan Indien. Plus particulièrement, à l'échelle du sud-ouest de l'océan Indien, les herbiers sont exposés à de nombreuses pressions d'origine anthropique. Ceux identifiés dans les eaux du Parc pourraient constituer un précieux point de référence pour comprendre les causes de dynamiques ou régressions régionales.

Description du projet :

Le projet vise la conservation des herbiers de phanérogames marines comme support de la biodiversité et du maintien des populations de tortues marines au sein du Parc. Il fait suite à des études préalables ayant décrit une première cartographie de la distribution des herbiers du Parc et révélé leur rôle d'habitat pour les juvéniles de tortue verte.

Le projet se décline en trois objectifs opérationnels :

1. Améliorer les connaissances sur les herbiers, et particulièrement les formations à *Thalassodendron ciliatum*, et leur rôle fonctionnel pour les tortues marines :

- Complémenter les inventaires ;
- Mettre en place un suivi de la dynamique spatio-temporelle des herbiers à *Thalassodendron* ;
- Etudier les relations interspécifiques au sein des herbiers des Glorieuses et évaluer leur rôle fonctionnel pour les tortues marines, notamment les herbiers à *Thalassodendron* ;
- Evaluer la valeur patrimoniale des herbiers à *Thalassodendron* à l'échelle régionale.

2. Initier un réseau régional de suivi des herbiers

- Recenser les travaux menés dans le sud-ouest de l'océan Indien ;
- Mettre en réseau des acteurs ; définir et harmoniser des protocoles de suivi à l'échelle régionale ;
- Mettre en réseau des stations de suivi et tester les protocoles ;
- Contribuer à la boîte à outil nationale visant le développement de méthodologies de suivi et d'évaluation de l'état de santé des herbiers marins d'Outre-mer.

3. Renforcer la gestion du Parc pour une plus grande protection des herbiers

- Identifier et cartographier des enjeux de conservation ;
- Proposer des mesures de gestion.



Résultats escomptés :

- Une meilleure connaissance des herbiers et de leur rôle fonctionnel pour les tortues marines, notamment les herbiers à *Thalassodendron ciliatum*.
- Une mise en réseau régionale du suivi des herbiers marins, étape clef de l'étude et de la compréhension de la dynamique globale de ces écosystèmes.
- Une gestion des herbiers renforcée par des mesures spécifiques alimentant le plan de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses et la valorisation des résultats obtenus.

CONTACT

Laure MONTCHAMP

Agence française pour la biodiversité

laure.montchamp@afbiodiversite.fr

